



JOUY

Département d'Eure et Loir

Canton de Chartres - 1

INSCRIPTIONS SCOLAIRES **RENTÉE 2025/2026**

Réservé uniquement aux nouveaux élèves
-aucune démarche à effectuer pour les élèves déjà scolarisés-

**Nous procéderons aux inscriptions scolaires 2025/2026
prioritairement de façon dématérialisée.**

- 1- Vous pouvez, dès à présent, et au plus tard d'ici le 16 mai 2025, envoyer vos demandes d'inscriptions ainsi que les documents attendus, par courriel à : mairie@jouy28.com

Attention, pour ceux qui ont déjà des aînés inscrits à l'école de JOUY, vous devez impérativement déposer ces documents sur le « PORTAIL FAMILLES » <https://portail.berger-levrault.fr/MairieJouy28300/accueil> onglet espace famille.

DOCUMENTS À FOURNIR :

- Livret de famille complet,
- Justificatif de domicile datant de moins de 3 mois,
- Carnet de santé avec vaccinations à jour avec Nom et Prénom de l'enfant.

- 2- Dès réception du certificat de scolarité de votre enfant, transmis par la mairie par courriel entre le 22 avril 2025 et le 16 mai 2025 ; vous devrez inscrire votre enfant à l'école :

*En sollicitant un rendez-vous auprès de Mme Muriel GASTARD,
Directrice de l'école, par téléphone au 02.37.22.30.37 ou par mail :
ec-prim-jouy-28@ac-orleans-tours.fr*

Une visite de l'école sera prévue.